

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

N° 2023_085

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 19	Votants 26
Date de Convocation	29 novembre 2023		
Séance du	5 décembre 2023		
Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la Salle Démocratie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Maire,			
Etaient présents : J.Ch. MORICONI – C. LEVY – H. BARBAROS – Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – A. CORDERO – G. CASAS – A. BAUER – A. BERNARD – A. LOPEZ – J.M. THOBOIS – P. DONOT – E. BREBION – T. RENARD – D. CREN – V. GUILLEMIN – C. BALDO – P. MARECHAUX – N. COLELLA			
Absents excusés ayant donné procuration : F. PLUJA à C. LEVY – J. BADIE à J.Ch. MORICONI – F. PORTELA à G. CASAS – A. LE MOIGNE à V. GUILLEMIN – E. MARTIN à C. BALDO – M. SANDRAS-MACH à A. CORDERO – P. WADIH à A. BAUER			
Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : M. MARTIN			
Secrétaire de séance : Catherine LEVY			

**OBJET : Ouverture anticipée des crédits d'investissement
Budget primitif 2024 de la commune**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'instruction comptable M14.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit que les Collectivités peuvent, jusqu'à l'adoption du budget à venir, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il informe que les crédits ouverts sur l'année 2023 en section d'investissement s'élevaient à la somme de **4 090 000 €**.

Il ajoute que l'ouverture anticipée des crédits peut se calculer de la façon suivante :
4 090 000 € - 708 500 € (dette, opérations d'ordre et report de résultat) = 3 381 500 €.

Ainsi 25% de **3 381 500 €** soit **845 375 TTC** peuvent faire l'objet d'ouverture anticipée sur le budget principal de 2024 non voté.

Il précise que seulement une partie de ces crédits sera affectée aux opérations suivantes et reprise lors du budget primitif 2024 :

- **Opération 254 : « Equipement Courant 2024 » pour 300 000 € TTC estimés, répartis selon le détail suivant :**
 - pour 30 000 € TTC, compte 2121,
 - pour 30 000 € TTC, compte 2135,
 - pour 30 000 € TTC, compte 2182,
 - pour 30 000 € TTC, compte 2183,
 - pour 30 000 € TTC, compte 2184,
 - pour 150 000 € TTC, compte 2188,
- **Opération 506 : « Aménagement cimetière » pour 10 000 € TTC estimés, compte 21316**

Il ajoute que le montant de l'ouverture de crédits nécessaires à ces opérations s'élève à la somme de **310 000 € TTC**. Cette somme permettra de continuer à payer les factures relatives aux travaux et études, avant la date de vote du budget primitif 2024, non déterminée à ce jour.

Ces crédits seront repris lors de l'élaboration du budget 2024, en section d'investissement, conformément à la législation en vigueur.

Il demande à l'assemblée d'autoriser l'engagement anticipé des dépenses avant le vote du budget 2024.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **AUTORISE** l'engagement des dépenses avant le vote du budget 2024, pour un montant de 310 000 € TTC ;
- **DIT** que les dépenses sont affectées tel que défini ci-dessus,
- **PRÉCISE** que les crédits seront repris lors de l'élaboration du budget 2024 en section d'investissement.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire,
Jean-Charles MORICONI.



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE...' and '66 Py...'. The signature is written in a cursive, somewhat abstract style.

Mis en ligne le 8/12/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-066-216601443-20231205-DEL16_2023_